

## USINES LAVIE DE CONSTANTINE

François-Marc LAVIE  
par Narcisse FAUCON,  
*LE LIVRE D'OR DE L'ALGÉRIE*,  
Paris, Challamel et Cie, 1889, 694 pages.

[372] Lavie (François-Marc), né à Bourguignon en 1780, était fils de Lavie, docteur-médecin, député de l'Alsace à l'Assemblée constituante en 1789, et dont l'énorme fortune fut ruinée par les invasions de 1813.

François Lavie vint en Algérie dès le commencement de la conquête, débarqua avec toute sa famille à Bône, et, suivant de près l'année conquérante, s'installa à Constantine presque aussitôt la prise de cette ville.

Doué d'un esprit d'initiative remarquable et d'une infatigable activité, il fut le premier, dans le département de Constantine, à ouvrir la voie à la colonisation et à l'industrie ; l'Algérie lui doit notamment la découverte et la vulgarisation des procédés ayant eu pour résultat de livrer à la consommation les farines de blés durs du pays.

Au début de la conquête, l'armée et la population n'avaient pour aliments que des farines venues à grands frais de la métropole. M. Marc Lavie acheta, soit à des indigènes, soit à l'État, des moulins arabes en mauvais état situés aux cascades du Rhumel.

Il installa une usine, devenue par la suite l'une des plus [373] importantes de l'Algérie, et, après de patientes recherches et de persévérants efforts, parvint à livrer à la consommation locale d'excellentes farines à un prix réduit. L'exemple fut suivi et de nombreux moulins ne tardèrent pas à se créer.

Donnant carrière à son inépuisable activité, M. Lavie créa de nombreuses exploitations agricoles, notamment une magnifique ferme dans le centre, alors naissant, d'El-Arouch.

L'État le récompensa en le nommant chevalier de la Légion d'honneur.

Il est décédé à Constantine le 18 juin 1863.

Documents particuliers.

---

### LAVIE (Pierre)

Pierre Lavie, fils du précédent, né à Danjoutin (Haut-Rhin) en 1828, compléta et développa l'importante minoterie créée à Constantine aux cascades du Rhumel, par son père François-Marc Lavie, et donna à sa maison une importance qui la plaça au premier rang. Ses produits obtinrent dix médailles d'or ou d'argent dans différentes expositions de 1860 à 1867, et en dernier lieu un diplôme d'honneur à l'exposition de Lyon.

D'un caractère droit, d'un jugement sûr et d'une aménité qui ne se démentait jamais, il ne tarda pas à être désigné par ses concitoyens pour les fonctions publiques.

Il fut successivement nommé juge au tribunal de commerce, dont il devint le président (novembre 1859 à octobre 1868). Conseiller municipal de la ville de Constantine en 1870, membre puis vice-président de la Chambre de commerce, conseiller général du canton d'El-Arouch, il conserva ces fonctions jusqu'à sa mort.

Il acquit au sein des assemblées une légitime influence, qui lui valut l'honneur d'être délégué au Conseil Supérieur de gouvernement de l'Algérie en 1875 et 1877, et d'être nommé président de la Commission départementale en 1880.

Le gouvernement de la République récompensa cette vie toute de travail et de dévouement à la chose publique, en le nommant chevalier de la Légion d'honneur le 2 février 1873.

Il est décédé à Constantine le 7 juillet 1887.

---

### Rosalie Lavie ép. HERSE

[324] Mme Herse (née Rosalie Lavie), veuve de François Herse, capitaine du génie, est née à Danjoutin (territoire de Belfort) en août 1819. Elle habite l'Algérie depuis 1835 et y possède des propriétés importantes.

M<sup>me</sup> Herse a succédé à son mari dans la direction et la surveillance du nombreux personnel de la minoterie Pierre Lavie et Cie, située aux cascades du Rhumel (Constantine).

Elle s'est de tout temps dévouée aux œuvres ayant pour but de venir en aide aux malheureux. Elle est la consolation et le soutien des pauvres de Constantine.

Elle a fait partie de toutes les sociétés de bienfaisance, a en toutes circonstances pris l'initiative des mesures les plus propres à soulager la misère, particulièrement en 1867, à la suite de l'effroyable famine qui a fait des milliers de victimes en Algérie.

M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Herse a alors ouvert au moulin Lavie, où elle demeure, un véritable champ d'asile.

À l'aide de ses ressources personnelles, elle a donné, chaque jour, à des centaines d'indigènes, et cela pendant plusieurs mois, l'abri et la nourriture, elle a ainsi arraché à une mort certaine un nombre considérable de malheureux. Elle n'a enfin cessé, durant la famine, de prodiguer ses soins à une foule de personnes dont un grand nombre étaient atteintes de la lèpre et de toutes les maladies que la misère, poussée à ses dernières limites, est susceptible d'engendrer.

Parmi les gens qu'elle a sauvés, quelques-uns sont entrés au service des moulins Lavie et font encore partie du personnel dont elle a la direction.

[325] Après la guerre de 1870-1871, émue de la situation faite à un grand nombre de familles d'Alsace-Lorraine, M<sup>me</sup> Rosalie Herse conçut et réalisa l'idée de créer à Constantine un asile pour les enfants des victimes.

Elle y contribua d'abord, pour une large part, de ses deniers personnels ; elle fit ensuite appel à la charité publique, à ses nombreux amis, et parvint ainsi, à force de persévérance, de dévouement, de confiance dans son œuvre, à jeter les bases d'un établissement qui en ce moment abrite, habille, nourrit et instruit environ 80 orphelins, garçons et filles, sans distinction de nationalité, de race ou d'origine. Cet établissement a été reconnu d'utilité publique le 3 juillet 1879.

M<sup>me</sup> Herse a accompli et accomplit encore ces œuvres de dévouement avec une rare modestie et une abnégation complète, par amour absolu du bien et sans, pour ainsi dire, se douter de la grandeur de son œuvre.

Documents particuliers.

---

Conseil colonial  
Les candidats de la liste Gallet  
(*L'Écho annamite*, 30 septembre 1926)

D'après l'*Opinion* :

Louis Janin, ingénieur, ancien élève diplômé des Arts et métiers. Directeur des usines Lavie et Cie à Constantine de 1904 à 1914. Durant la guerre, il fut ingénieur d'usines de guerre. Après la guerre, il devient directeur général des Moulins du Moghreb dans cette même ville.

Il vint en Cochinchine comme directeur des Distilleries françaises de l'Indochine à Binh-Tay. Il y resta deux ans [1923-1925] et donna la mesure de son activité, de sa science technique. Il est sous-directeur adjoint des plantations de Suzannah depuis près d'une année.

M. Janin est un homme d'âge mûr, nanti d'une expérience considérable — telle qu'elle a pu naître au cours de voyages nombreux et telle qu'ont pu la mûrir des responsabilités importantes. On sait quelles qualités profondes sont exigées dans une carrière comme celle que M. Janin a suivie.

Honnête homme, loyal, d'un bon sens aigu, observateur profond, M. Janin compterait parmi les meilleurs serviteurs du bien public.

---

### SOCIÉTÉ ANONYME, 1<sup>er</sup> JANVIER 1920

---

*Annuaire industriel*, 1925 :

LAVIE (M.) et C<sup>ie</sup>, Guelma (Algérie). Ad. t. Lavie-Guelma. Gare : Guelma. Soc. en commandite formée entre les héritiers de François Lavie. Associé principal fondé de pouvoirs, Marcel Lavie. Agences à Guelma, Bône, Oued Zemta, Sédrata. Représ. à Souk-Ahras, Tébessa, Alger, Oran, Constantine. Usines et exploitations à Héliopolis, canton de Guelma.

Minoterie, semoulerie, huileries, céréales, vins, pâtes alimentaires. (11-4549).

---

### SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES LAVIE DE CONSTANTINE,

S.A. frse au capital de 2,7 MF

Siège social : CONSTANTINE, 1, r. Rohault-de-Fleury.

Registre du commerce : Constantine, n° 419

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1922-1923, p. 1.039-1.040)

### Conseil d'administration

composé de 3 à 9 membres français, nommés p. 6 ans, propr. de 10 actions.

GUEIT (Édouard) <sup>1</sup>, r. Rohault-de-Fleury, Constantine ; adm. délégué ;

LAVIE (Mme Pierre), av. de Breteuil, Paris ;

BUHOT (Henri)[Crédit foncier Alg.-Tun.], 28, r. Fabert, Paris ;

LAVIE (Marcel), à Guelma ;

MERCIER DE SAINTE-CROIX (Pierre), à Constantine ;

### Commissaire aux comptes

PASCARD (Joseph), bd Victor-Hugo, Constantine ;

LAGRABE (Joseph), 27, r. Desmoyen, Constantine.

---

<sup>1</sup> Édouard Gueit : également administrateur des Tramways électriques de Constantine.  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Tramways\\_electriques\\_Constantine.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Tramways_electriques_Constantine.pdf)

Capital social. — 2,7 MF en 2.700 act. nominatives de 1.000 fr.  
Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 5 % au cap. versé par act. à titre d'intérêt. Le surplus est attribué : 10 % au fonds de prévoyance ; 90 % aux act.

---

ENTRÉE AU CONSEIL DE MM. Lucien GINGEMBRE<sup>2</sup> ET Ernest VILGRAIN<sup>3</sup>

SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES LAVIE DE CONSTANTINE,  
S.A. frse au capital de 2,7 MF  
Siège social : CONSTANTINE, 1, r. Rohault-de-Fleury.  
Registre du commerce : Constantine, n° 419  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1924-1925, p. 1.002-1.003)

Conseil d'administration  
composé de 3 à 9 membres français, nommés p. 6 ans, propr. de 10 actions.  
GUEIT (Édouard), r. Rohault-de-Fleury, Constantine ; adm. délégué ;  
LAVIE (Mme Pierre), av. de Breteuil, Paris ;  
BUHOT (Henri)[Crédit foncier Alg.-Tun.], 28, r. Fabert, Paris ;  
LAVIE (Marcel), à Guelma ;  
GINGEMBRE (Lucien), 90, bd Raspail, Paris ;  
MERCIER DE SAINTE-CROIX (Pierre), à Constantine ;  
VILGRAIN (Ernest), 55, quaid'Orsay, Paris.

Commissaire aux comptes  
PASCARD (Joseph), bd Victor-Hugo, Constantine ;  
LAGRABE (Joseph), 27, r. Desmoyen, Constantine.

---

#### ADDENDUM À LA RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES LAVIE DE CONSTANTINE,  
S.A. frse au capital de 2,7 MF  
Siège social : CONSTANTINE, 1, r. Rohault-de-Fleury.  
Registre du commerce : Constantine, n° 419  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1926-1927, p. 1.039-1.041)

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 5 % au cap. versé par act. à titre d'intérêt. Le surplus est attribué : 10 % au fonds de prévoyance et les 90 % du surplus aux act., mais seulement après prélèvement, s'il y a lieu, sur la portion revenant aux act.

---

<sup>2</sup> Lucien Gingembre : père de Paul, des Phosphates de Constantine.

<sup>3</sup> Ernest Vilgrain (1854-1942) : fils et petit-fils de minotiers. Marié à Louise Parisot (1880-1944), fille du général Parisot (1840-1922), petite-fille de Marie-Rosalie Lavie. Patron des Grands Moulins de Nancy, sous-secrétaire d'État au ravitaillement (1917-1920), fondateur des Grands Moulins de Paris, administrateur des Moulins Hardy-Lebègue à Charleville (hérités de sa mère), administrateur de la Société parisienne de banque (1926-1932)...

ds le solde des bénéfices, des sommes jugées nécessaires, soit p. des amortissements suppl. de l'actif, soit p. être portées à un fds de réserve extraordinaire ou à nouveau sur l'ex. suivant.

#### Résultats des derniers ex.

Ex.	Bénéf. bruts	Bénéf. nets (reports compris)	Amort.	Réserves	Divid. totaux	Divid. par act.
1924-1925	1.434.414,00	729.711,65	—	211.233,72	405.000	150
1925-1926	1.702.342,35	541.328,95	100.00 0	21.392,55	405.000	150

Publicité  
Mather & Platt  
(*L'Argus des assurances*, 13 mai 1928)

Modifications et extensions avec du matériel Grinnell :  
GRANDS MOULINS DE PARIS  
GRANDS MOULINS VILGRAIN  
USINES LAVIE  
GRANDS MOULINS DE LA GANZAU, STRASBOURG

---

NECROLOGIE  
Lucien Gingembre  
(*L'Écho d'Alger*, 24 juillet 1934)

Nous avons appris avec peine le décès, survenu à Paris, de Monsieur Lucien Gingembre, père de Monsieur Paul Gingembre, directeur général de la Compagnie des phosphates de Constantine, auquel nous présentons, ainsi qu'aux familles atteintes par ce deuil, nos compliments sincères de condoléance

---

AEC 1951 :  
Usine Lavie de Constantine, rue Rohault-de-Fleury, Constantine. — 1920 — 2.700.000 fr. — Exploitation de moulins et d'une usine électrique.

---

BM 1955 :  
Sainte-Croix (Pierre Mercier de), sans profession, ép. Louise de Fontenilliat. Château de Quissac, Valeilles (T. & G.) + Pyla-sur-Mer. Enf. : Guy, Nicole (ép. Ivan de Renty), Janine (baronne Guy Villien de Gabiole), Gérard.

WW 1979 :  
SAINTE-CROIX (Guy MERCIER de), administrateur de sociétés. [Né le 29 mars 1914 à Constantine \(Algérie\)](#). Fils de Pierre Mercier de Sainte-Croix, sans profession, et de Mme, née Louise de Fontenilliat. Mar. le juin 1945 à Mlle Lucile Morel-Chevrant (2 enf. : Diane-Éléonore, Sixte). Études : École des Roches à Verneuil-sur-Avre. Dipl. :

ingénieur diplômé de l'Institut électrotechnique de Grenoble, diplômé de l'École libre des sciences politiques et du C.P.A. Carr. : [directeur général adjoint des Usines Lavie à Constantine \(1946-1962\)](#), président des Maiseries de la Méditerranée<sup>4</sup> (depuis 1953), secrétaire général de la Société Sev-Motorola (1962-1964) à Issy-les-Moulineaux, représentant en Europe (1965-1973) de The American Appraisal Cy (expertises), gérant de International Appraisal-Demay Pettier, commandant de réserve. Décor. : chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 39-45. Sports : ski, tennis. Membre du Racing-Club de France. Adr. : prof., 93, rue La Fayette, 75009 Paris ; privée, 16, rue des Marronniers, 75116 Paris.

---

---

<sup>4</sup> Maiseries de la Méditerranée : [www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Maiseries-Mediterranee.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Maiseries-Mediterranee.pdf)